La poésie relative au *ḥammām* dans

Ḥadā'iq al-nammām fī l-kalām ʻalā mā yataʻallaq bi-l-ḥammām

de Aḥmad b. Muḥammad al-Ḥaymī al-Kawkabānī [m. 1153-1741]

(Les personnages)

La présence du *ḥammām* fait partie des conditions que les savants musulmans ont prescrites pour qu'une ville soit considérée comme telle. Ces conditions sont au nombre de sept :

المصر في صحة التجميع مشترط فاسمع حقيقة ما يحويه تفصيلا
والٍ وقاضٍ طبيبٌ جامعٌ وكذا سوق ونهر وحمام كما قيلا

Une ville doit complètement satisfaire à des conditions,
écoute le détail de ce qu' en elle doit être vraiment réuni :
un gouverneur, un juge, un médecin, une mosquée et aussi,
un marché, un fleuve (un cours d'eau) et un bain, comme on dit.

Ḥadā'iq al-nammām, p. 91. Ces deux vers ont été composés par le père de l'auteur.

Introduction :

Le *ḥammām* fut l'objet, à l'époque médiévale, d'un vaste débat juridique. Les différentes écoles de droit musulman avaient à se prononcer sur la question de sa licéité et à établir les règles que les musulmans (hommes et femmes) qui le fréquentent se doivent de respecter[1].

De nombreux ouvrages qui traitent de ses *Ādāb* [des usages qu'impliquent les devoirs et les règles de conduite que doivent observer les baigneurs et le personnel du bain] lui furent consacrés[2]. Parmi eux, figure le livre d'al-Ḥaymī al-Kawkabānī, *Ḥadā'iq al-nammām fī l-kalām ʻalā mā yataʻallaq bi-l-ḥammām* [***Les jardins de serpolet dans les discours relatifs au ḥammām***].

L'auteur de *Ḥadā'iq al-nammām…*, Aḥmad b. Muḥammad al-Ḥaymī al-Kawkabānī [m. 1153 / 1741][3], est fils d'un lettré, il est lui-même homme de lettres et historien. Polygraphe, il a écrit des ouvrages qui traitent de littérature[4], de chevaux[5], etc. On lui doit également un recueil de poésie et le présent livre sur le *ḥammām*.

Al-Ḥaymī al-Kawkabānī est, d'après l'éditeur de son manuscrit, ʻAbd Allāh Muḥammad al-Ḥibšī, le seul auteur yéménite de son époque à s'être intéressé à ce sujet.

L'ouvrage d' al-Kawkabānī compte 255 pages et comprend : un avant-propos, une introduction dans laquelle il explique le sens du mot *nammām* tel qu'il l'utilise dans le titre de son

[1]- Lire les trois précieux articles de Mohamed Hocine BENKHEIRA sur ces questions. Le lecteur en trouvera les références dans notre bibliographie.

[2]- Voir la liste, non exhaustive, donnée par l'éditeur d'AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 9-10.

[3]- D'autres sources le donnent comme étant né à Šibām Kawkabān en 1073 de l'hégire/1662 ap. J.C et mort à San'ā' en 1151 de l'hégire/1739 ap. J.C.

[4]- À titre d'exemples : *Ṭayb al-samar fī awqāt al-saḥar*, al-Maǧma' al-ṭaqāfī, Abu Dhabi, 2002 et *'Iṭr nasīm al-ṣabā*, Dār Azāl, Beyrouth et al-maktaba l-yamaniyya, San'ā', 1985.

[5]- On lui attribue un ouvrage intitulé *Nuǧūm al-layl al-ṭāli'a ʻalā ġurar al-ḫayl*, qui est non publié à notre connaissance.

livre[6], et six chapitres qui ont pour sujets divers aspects du *ḥammām*, notamment les questions médicales et juridiques[7].

Á côté des questions juridiques, auxquelles il réserve une large place, l'auteur de ce texte donne à ses lecteurs des conseils d'ordre médical pour la fréquentation du *ḥammām*.

Ce qui frappe le lecteur, c'est la place importante de la poésie dans un livre comme celui qui nous occupe ici[8]. Cette poésie, due, pour une large part à l'auteur lui-même, mais aussi à de nombreux autres poètes, traite de sujets divers liés au *ḥammām* : les qualités et les défauts des bains, la qualité de leur eau et sa température, leurs personnels, les baigneurs, etc.

Nous nous proposons dans cet article d'étudier un choix de poèmes extraits de *Ḥadā'iq al-nammām…*, qui portent sur le personnage du garçon de bain et le personnage du baigneur[9].

Nous avons jugé que la meilleure façon de donner, tout à la fois, une idée du contenu de cette oeuvre, d'illustrer notre propos sur la place importante que la poésie y tient et d'entrer dans le vif du sujet, était de traduire et de présenter une brève analyse du poème-*waṣiyya* (une sorte de poème didactique dans lequel sont récapitulés de nombreux conseils) qu'al-Kawkabānī a composé sur le *ḥammām*.

I- La *waṣiyya* de l'auteur au sujet du *ḥammām* :

L'auteur formule, en vers, dans les pages 142-144 un certain nombre de recommandations relatives au *ḥammām* ; mètre : *al-ḫafīf* :

1- صاح إن كنت تطلب الأنعاما فاكهاً فيه فالزم الحمَّاما
2- نعمة تنقضي سريعا كالقـ ـوم نالوا ذاك النعيم مناما
3- فنعيم الحمام أضحى يسيرا وعذاب الجحيم كان غراما
4- سر فيها المقام والنار ساءت مستقر [كذا] لهم وساءت مقاما
5- قم وبادر إلى دخول مباح لست عند البدار تلقى أثاما
6- إن صحب الرسول قد دخلوه فاقْفُ فيما ذكرت قوما كراما
7- وتستر وغض طرفك عن عو رات قوم لا يخشون ملاما

---

[6]- Cette introduction a pour but de lever toute confusion de l'esprit du lecteur au sujet du mot *nammām* dont le premier sens est «intrigant», «calomniateur».

[7]- Le premier chapitre s'intitule «Discours sur le *ḥammām*» (p. 33-92) ; le second : «Discours sur le garçon de bain» (p. 93-114) ; le troisième : «Discours sur la fréquentation du *ḥammām*» (p. 115-177) ; le quatrième : «Discours sur les différents styles de l'invitation au *ḥammām*» (p. 179-201) ; le cinquième chapitre a pour titre «Discours sur des questions diverses» (p. 203-221) et le dernier «Discours sur ce que doit faire celui qui sort du *ḥammām*» (p. 223-232).

[8]- Nous avons recensé un peu plus de six cents vers, 607 exactement ; ce qui fait une moyenne d'à peu près trois vers par page.

Dans AL-MUNĀWĪ 1987, le troisième et dernier livre est consacré à la poésie relative au *ḥammām*.

[9]- Les vers dans lesquels nos poètes font le portrait de ces deux personnages comportent souvent plus d'une caractérisation. Pour ne pas surcharger le texte de citations, chaque fois que cela a été possible, nous renvoyons le lecteur à la note dans laquelle le vers donné en exemple a été cité pour la première fois. Dans le cas contraire nous citons de nouveau le (ou les) vers concernés.

8- وانههم ما استطعت فالنهي قرض لازم طاب للعفيف التزاما
9- وليكن قصدك الطهارة للفرض وقد قمت للصلاة قياما
10- وتجنّب بين العشاءين أو وقـ ـت غروب يدني إليك ظلاما
11- لا تسلم على النزيل وعاقب فيه بالصمت من أردّ سلاما
12- واستعذ بالإله جل من الشـ ـيطان واحفض مهما استطعت كلاما
13- واترك الدرس فيه للذكر فالقرآ ن يعلو قدرا ويعلو مقاما
14- وتذكر بحرِّه حرّ نار قد غدا لفحها عذاباً دواما
15- واقتصد عن صبك الماء سخنا وتجنّب في الصدر منه زحاما
16- واجتنبه في الامتلاء وعند الجوع يوما إذا فقدت طعاما
17- لا تجامع فيه ولا تتقيَّا فالتقيؤ قد يصحب الأسقاما
18- لا تفرط في اللبث فيه ولا تفـ ـرط وحاذر ما يجلب الآلاما
19- بل يكن لبثك المقدر فيه بين هذا وبين ذاك قواما
20- واسترح ساعة بمسلخه المؤنق إن ما وافيت منه تماما
21- واجعل الطيب والنزول بروض وارف للنعيم منه ختاما

Essai de traduction :

1- *Ami, si tu cherches la vie de délices, alors fréquente le ḥammām assidûment et réjouis-toi en le fréquentant ;*
2- *C'est un bienfait qui, tel un rêve, cesse rapidement ;*
3- *Le plaisir du ḥammām est devenu chose aisée et «le châtiment de la Géhenne [...] est un malheur sans fin»*[10] *;*
4- *Le séjour dans celui-ci est réjouissant, alors que pour eux «La Géhenne est détestable comme gîte et lieu de séjour»*[11] ;
5- *Lève-toi et hâte-toi d'entrer dans un lieu licite, en y courant tu ne commettras pas de péché ;*
6- *Les Compagnons du Prophète l'ont fréquenté, alors suis, dans ce que j'ai dit, les pas de personnes illustres ;*
7- *Couvre ta nudité et ne porte pas le regard sur celle de gens qui ne craignent pas le blâme ;*
8- *Défends leur [d'agir ainsi], car l'interdiction [du mal] est un prêt indispensable, il est agréable pour le chaste de le faire*[12] *;*
9- *Que ton but soit la purification rituelle pour l'obligation divine, alors que tu t'apprêtes à*

[10]- Le deuxième hémistiche du vers est un emprunt au *Coran*. Cf. sourate XXV (La Loi, *al-furqān*), verset 65 :
«والذين يقولون ربّنا اصرف عنّا عذاب جهنّم إنّ عذابها كان غراما»
«Ceux qui disent : «Notre Seigneur !
Détourne de nous le châtiment de la Géhenne
car ce châtiment est un malheur sans fin».
Traduction de Denise Masson, MASSON 1967, p. 448.

[11]- Il s'agit ici d'une citation du *Coran*. Cf. sourate XXV (La Loi, *al-furqān*), verset 66. La traduction est de Denise Masson, MASSON 1967, p. 448

[12]- Le poète fait allusion au verset 245 de la sourate II (La Vache, *al-baqara*) :
«A celui qui fait à Dieu un beau prêt,
Dieu le rendra avec abondance».
Traduction Denise Masson, MASSON 1967, p. 48.

t'acquitter de la prière ;
10- *Évite [d'y aller] entre les deux prières du soir ou au crépuscule, quand l'obscurité approche ;*
11- *Ne salue pas celui qui s'y trouve, et inflige le silence à celui qui t'adresse le salut* ;
12- *Du Grand Satan réfugie-toi auprès de Dieu et abandonne, tant que tu le peux, la parole ;*
13- *N'y récite pas le Coran, car ce lieu est indigne du Livre de Dieu ;*
14- *Et que sa chaleur te rappelle la chaleur d'un feu dont le souffle est un supplice permanent ;*
15- *Économise l'eau chaude et évite la foule dans son étuve (al-ṣadr) ;*
16- *Évite de t'y rendre lorsque tu es rassasié, ainsi que lorsque tu es à jeun, si un jour tu n'as pas mangé [ou si un jour tu as perdu l'appétit] ;*
17- *N'y fais pas l'amour et n'y vomis pas, car vomir peut entraîner des maladies ;*
18- *N'y reste pas trop longtemps, ne sois pas négligent et prends garde à ce qui peut engendrer des maux ;*
19- *Que le temps que tu dois y passer ne soit ni très court ni très long ;*
20- *Et repose-toi un moment dans son plaisant vestiaire, si tu n'en es pas encore sorti ;*
21- *Parachève le bienfait (la vie de délices) en te parfumant et en allant dans un beau jardin*.

Commentaire :

L'auteur présente son poème dans ces termes : «Oui, j'ai composé un poème dans lequel je recommande la fréquentation assidue du *ḥammām*, et j'y recommande aussi à celui qui le fréquente de se conformer à ce qui a été édicté, pour lui, dans ce livre, comme obligations [*wāǧibāt*] et comme règles de conduite [*sunan*] qu'il convient de s'imposer, ainsi que quelques conseils d'ordre médical [...]»[13].

Ce poème se compose de quatre parties (ou séquences) :

1- Du vers 1 au vers 4 : Le *ḥammām* est un lieu de bienfait et de délices bien brefs : L'enfer, qui est désigné par les mots «*ǧaḥīm*» au vers 3 et «*al-nār*» au vers 4, vient s'opposer aux quatre termes qui connotent le plaisir, les délices, le bienfait : *an'ām* (v. 1), *ni'ma* (v. 2), *al-na'īm* et *na'īm* (respectivement v. 2, deuxième hémistiche et v. 3) et qui renvoient au paradis. Le poète dit regretter la brièveté du bienfait que représente le bain (v. 2) «*ni'matun tanqaḍī sarī'an*».

Dans les vers 3 et 4, il oppose le *na'īm* du *ḥammām* au *'aḏāb* (tourments) d'*al-ǧaḥīm* (l'enfer). Le séjour dans le *ḥammām* est réjouissant «*surra fīhā l-maqāmu*» (v. 4), alors que le séjour en enfer est détestable «*sā'at mustaqarran* et *wa sā'at maqāmā.*» (v. 4) et il est sans fin «*'aḏābu l-ǧaḥīmi kāna ġarāmā*» (v. 3).

Cette première séquence appelle quelques commentaires :

a- La brièveté du plaisir que procure la fréquentation du *ḥammām* se réfère à un adage selon lequel «les plaisirs sont au nombre de quatre : le plaisir d'une heure, c'est le rapport sexuel ; le

[13]- Voici le texte arabe :
«نعم كنت أنا قد نظمت قصيدة في الوصية بملازمة دخول الحمام والوصية أيضا بأن يلتزم فيه الداخل ما سلف ذكره في هذا الكتاب من الواجبات عليه والسنن التي يليق به التزامها وبعض الأمور الطبية فقلت : [...]».
AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 141-142.

plaisir d'un jour, est celui du *ḥammām* ; le plaisir d'une semaine (*ǧumu'a* ou *ǧuma'a*), est celui que procure l'utilisation de la pâte à épiler *nūra* [14] et qui veut le plaisir durant une année entière, épouse une vierge»[15].

b- La mention de l'enfer dans cette séquence est un écho et une annonce de la règle de conduite mentionnée au vers 14 et qui stipule que la fréquentation du bain doit être l'occasion pour le croyant de se souvenir des tourments et des supplices de l'enfer.

c- Dans cette première séquence, le *ḥammām*, nous l'avons vu, est présenté comme un lieu de plaisir et d'agrément ; et le poète incite son lecteur à s'y rendre pour le bien-être. Or, la fonction du *ḥammām* qu'induit cette vision est en totale opposition avec l'une des règles de conduite mentionnées dans ce même poème et que nous trouvons au vers 9 : Le but de la fréquentation du *ḥammām* doit être la purification rituelle[16].

2- Du vers 5 au vers 8 : al-Kawkabānī mentionne les obligations (*wāǧibāt*) que le baigneur doit observer :

Cette seconde séquence reprend l'essentiel des obligations que l'auteur énumère dans les pages 117 à 121 de son ouvrage.

Dans le vers 5, il commence par affirmer que la fréquentation du *ḥammām* n'est pas un péché. Cette affirmation est une allusion aux débats que la question de la licéité du *ḥammām* avait suscités entre les différentes écoles juridiques[17].

---

[14]- Mohamed Hocine BENKHEIRA cite en note la définition de ce produit cosmétique que donne Elkhadem : «Poudre ou pâte épilatoire à base de pierre à chaux, de baryum et d'un mélange de sels de calcium».

BENKHEIRA 2003, p. 426, note 164.

Pour ce qui est de la façon d'utiliser la *nūra*, Fanny BESSARD, qui a étudié d'anciens traités de médecine, écrit à ce sujet : «[...] le baigneur procédait à l'épilation, en enduisant son corps de *nūra*, pâte épilatoire à l'arsenic. Ibn Buṭlān, dans *Taqwīm al-Ṣiḥḥa*, d'après un traité perdu du médecin Ǧurǧis b. Baḫtišū (m. 149/771), précise le mode d'administration de la pâte épilatoire au bain. Ainsi avant d'employer la *nūra*, afin de se prémunir contre la brûlure de l'épilation, le baigneur avait recours à une onction de guimauve. Puis, il se massait le corps avec la pâte et la laissait reposer le temps de sa liquéfaction. Le baigneur s'enduisait alors d'une préparation de carthame apaisante et émolliente :

«Avant d'utiliser la *nūra*, pour vous prémunir contre sa brûlure, ayez recours à une onction de guimauve et ensuite, lavez-la à l'eau froide et faites sécher le corps. Quand vous avez fini d'épiler, en massant le corps avec de la *nūra*, restez dans la section chaude du bain, jusqu'à ce qu'elle se liquéfie et coule de vous. Employez ensuite une préparation de carthame, pépins de pastèques et farine de riz, mélangée avec du suc et du jus de pomme dans un récipient. Mouillez cette préparation à l'eau de rose et enduisez-en le corps».

BESSARD 2008, p. 119-120.

[15]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 49.

[16]- Voici ce qu'écrit M. H. BENKHEIRA à ce sujet : «Dans une précédente publication, nous avons établi que ce n'est pas en raison des rites d'ablution et de purification que les musulmans ont adopté le bain public, mais parce que, comme les Byzantins, les Romains et les Juifs, ils aimaient se baigner, par plaisir et aussi pour des raisons médicales. En outre, à certaines grandes occasions, comme le vendredi, pour la grande prière collective, mais aussi à la fin du jeûne de Ramadhân ou au cours du pèlerinage, la loi islamique recommande de prendre un bain. On appelle ce bain *ghusl*, terme qui sert également à désigner la purification rituelle complète du corps après des rapports sexuels, les menstrues et le retour des couches», BENKHEIRA 2007, p. 320.

[17]- M. H. BENKHEIRA note à ce propos : «Plus généralement, le hammâm, à l'instar d'autres questions, va devenir un objet de controverse et de friction entre un groupe d'oulémas, hostiles par principe au confort matériel et à tout ce qui peut apparaître comme un luxe superflu, et l'aristocratie arabe, qui n'hésite pas à imiter les grandes civilisations du

Le vers 6 est une preuve de cette licéité : les Compagnons du prophète ont fréquenté le *ḥammām*, donc il faut suivre leur exemple et le fréquenter[18].

Les deux derniers vers de cette séquence (v. 7 et 8) sont relatifs aux règles de décence. En effet, le poète rappelle (au v. 7) qu'il faut se couvrir les parties honteuses (on le faisait généralement avec un pagne [*mi'zar*]) et qu'il ne faut pas regarder celles des baigneurs totalement nus.

Le vers 8 s'inscrit dans le cadre de l'obligation d'ordonner le bien et d'interdire le mal (*al-amr bi-l-ma'rūf wa n-nahy 'an al-munkar*) et consiste, pour le baigneur, dans le devoir de rappeler les règles de décence à ceux qui ne les respectent pas[19].

3- Du vers 9 au vers 15 : Les règles de conduite (*sunan*) que le baigneur doit observer :

Les règles de conduite pour la fréquentation du *ḥammām* (une quinzaine environ) figurent dans les pages 121 à 129, certaines sont reprises dans cette troisième séquence :

La première règle est l'intention (*niyya*), le croyant doit se rendre au *ḥammām* dans l'unique but de se purifier[20].

De même, l'auteur recommande de ne pas se rendre au *ḥammām* entre les deux prières du soir. Cette recommandation est justifiée (p. 122) par le fait que ce moment de la journée est celui où les démons se déploient sur terre.

En outre, al-Kawkabānī précise dans cette séquence que le croyant n'a pas à saluer ni à rendre le salut lorsqu'il est dans le bain (v. 11)[21]. Ensuite, il lui recommande, au vers 12, de se

---

moment (Byzance, Iran sassanide)», BENKHEIRA 2007, p. 321-322.

[18]- L'auteur affirme en effet, mais sans citer ses sources :

«وقد صحّ دخول أصحاب رسول الله (صلعم) حمّامات الشام.
وأما النبي صلى الله عليه وآله وسلم فلم يدخل حمّاما قط».

«C'est un fait authentique (avéré) que les Compagnons du Prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui, ont fréquenté les *ḥammām*-s de Syrie.

Quant au Prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui et sur sa famille, il n'est jamais entré dans un *ḥammām*», AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 115.

[19]- L'auteur précise que le baigneur a le devoir de faire ce rappel si cela ne l'expose pas à être frappé ou insulté ou si son intervention n'entraîne pas une action illicite. AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 120

[20]- Al-KAWKABĀNĪ écrit (p. 121) :

«وأما السنن التي على داخل الحمام التزامها تأدّبا :
فمنها : النية وهي أن تكون نيته بالدخول قصد التنظيف المحبوب والتطهر والتزين للصلاة دون التنعم والترفه».

Cette règle est discutée par M. H. BENKHEIRA, il montre en effet, qu'il existe deux types de *ghusl* (la lotion générale) : le *ghusl* purificateur (l'ablution majeure qui efface la *ǧanāba* (la souillure de l'acte sexuel) et «comprend les ablutions rituelles nécessaires pour procéder à la prière», et le *ghusl* profane dont le but premier est la propreté.

BENKHEIRA 2003, p. 399, note 29.

[21]- Car, selon l'auteur, le *ḥammām* est la demeure des démons et puis, ajoute-t-il, les gens sont occupés à se laver. Cf. pages 125-126.

AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 125-126.

M. H. BENKHEIRA note à ce propos : «Il apparaît d'après la littérature de traditions qu'un des débats autour du *ḥammām* concernait la récitation du Coran ou la simple énonciation de formules coraniques ou rituelles mettant en cause les noms divins. On ne peut non plus y prononcer les formules de salutations. Selon quelques rares traditions, c'est à 'Umar (m. 23/644), second calife que l'on doit l'interdiction de prononcer les noms de Dieu à

protéger de Satan en se réfugiant auprès de Dieu, par la prononciation de la formule «*a ʿūḏu bi-Lāhi mina l-šayṭān al-raǧīm*» et de ne pas parler, tant qu'il le peut.

Il déconseille au vers suivant, la lecture du Coran dans le *ḥammām* [22] et rappelle (v. 14) que la fréquentation du bain, à cause de la chaleur qui y règne, doit être l'occasion pour le baigneur de penser au feu de l'enfer[23].

Il engage enfin le croyant, au vers 15, à être parcimonieux dans l'utilisation de l'eau, notamment l'eau chaude[24], et à éviter la cohue et la foule de la salle chaude du *ḥammām* (probablement à cause de la promiscuité que cela peut engendrer).

4- Du vers 16 au vers 21 : Les conseils d'ordre médical :

Enfin, dans la dernière séquence l'auteur donne des conseils d'ordre médical (*umūr ṭibbiyya*). Ainsi, au vers 16, al-Ḥaymī al-Kawkabānī recommande de ne pas se rendre au bain le ventre plein, mais à la fin de la digestion, et de ne pas y aller non plus lorsqu'on a faim[25].

Il conseille également, au vers 17, d'éviter absolument (*ʿalā l-iṭlāq*) d'avoir des relations sexuelles au *ḥammām*. Dans le passage consacré à cette question[26], l'auteur affirme que le fait d'avoir des relations sexuelles au *ḥammām* provoque des spasmes (*raʿša*) et peut même entraîner la mort. Dans ce même vers, le poète fait à son lecteur la recommandation de ne pas vomir dans le bain, car cela peut provoquer des maladies, mais il ne donne aucune explication supplémentaire à ce sujet.

Dans les vers 18 et 19 al-Kawkabānī conseille de ne pas rester longtemps dans le *ḥammām*, le séjour dans le bain, dit-il, ne doit être ni très long ni très court.

Au vers 20, il recommande au baigneur de se reposer dans la salle de déshabillage ou vestiaire (*maslaḫ*). Cette salle étant habituellement richement décorée, il conseille à celui qui s'apprête à quitter le bain d'y prendre le temps d'admirer longuement les images d'arbres et de fleurs qui la décorent ; car dit-il (p. 225), la vue de ces belles images stimule (*munʿišāt*) et revigore

---

l'intérieur du *ḥammām*», BENKHEIRA 2003, p. 417.

[22]- Cette question est évoquée dans *Ḥadāʾiq al-nammām*...,l'auteur cite le point de vue de plusieurs juristes, dont celui du philosophe et théologien al-Ġazzālī (m. 1111), qui n'autorise que la lecture secrète (*sirran*) c'est-à-dire silencieuse.
AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 126-127.

[23]- L'auteur relie cette recommandation (p. 125) à une tradition relative à Salomon qui ayant appuyé son dos au mur brûlant du *ḥammām* s'était écrié «Ah ! Les supplices de Dieu !». Selon cette même tradition, citée à la page 35, Salomon est le premier homme à avoir fréquenté le bain, un bain que les *djinns* lui avaient construit à l'occasion de son mariage avec Bilqîs, la reine de Saba. Ils avaient également fabriqué la pâte à épiler, pour que sa future épouse puisse s'épiler avant leur mariage. Cf. AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 125.

[24]- Le baigneur ne doit utiliser que la quantité d'eau chaude dont il a besoin, car écrit l'auteur, l'eau chaude permet de soigner et nécessite efforts et approvisionnements :
«[...] لاسيما الماء الحار فله علاج وفيه تعب لأنه لا يسخن إلا بمؤونة تلحقه».
AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 125.

[25]- *Ibid.*, p. 129-130.

[26]- *Ibid.*, p. 134.

(*muqawwiyāt*).

Enfin, il conseille (v. 21) au client du *ḥammām* de se parfumer et d'aller dans un jardin pour compléter le bienfait du bain. Notons ici l'emploi par l'auteur du mot *na'īm* (bienfait, vie de délices), qu'il a déjà employé dans les vers 2 et 3, avec les mots *ni'ma* (v. 2) et *an'ām* (v. 1).

Cette *waṣiyya*, notamment dans sa partie qui sert de relais au discours juridique, nous donne une idée de la teneur du discours légal et normatif concernant *ḥammām*. Quel rapport ce discours va-t-il avoir avec les portraits brossés dans les pièces poétiques que nous nous proposons d'étudier ici ?

II- Les personnages :

1- Le garçon de bain : *ḥammāmī, ballān, qayyim, ḫaddām* et *ḫādim* :

a- Qualités requises et statut :

Dans le paragraphe introductif de son chapitre sur le garçon de bain (*ḫādim al-ḥammām*)[27], al-Ḥaymī al-Kawkabānī fait la liste des qualités que doit posséder celui qu'il désigne indifféremment par les termes (*ḥammāmī*, *ballān*[28], *qayyim*[29], *ḫaddām*, *ḫādim* (ou par le diminutif *ḫuwaydim* dans un contexte neutre ou dépréciatif[30]), il écrit à ce sujet :

> «Sache que parmi les éléments indispensables dans un *ḥammām*, il y a la présence d'un garçon de bain (*ḥammāmī*), c'est-à-dire d'un serviteur (ou plus), qui se charge d'avoir grand soin de celui qui souhaite prendre un bain, en le massant, en le frottant, en versant de l'eau sur lui et des choses de ce genre, auxquelles la nécessité convie. Ce serviteur doit être d'un bel aspect, d'un naturel agréable et de bon aloi, avoir un corps gracieux, et son visage, de belles expressions. S'il parle, c'est d'une voix mélodieuse et s'il répond [à quelqu'un] ses propos doivent être semblables à des perles en collier. Et lorsqu'il se livre à son travail, il doit le faire avec des mains naturellement délicates, douces au contact, aussi longtemps qu'il aura à toucher les corps de personnes riches qui ne sont habituées qu'à ce qui est doux comme vêtements et autres»[31].

D'autre part, l'auteur rappelle à son lecteur le statut légal du garçon de bain en ce qui concerne le mariage et le témoignage :

> «Les docteurs des lois fondamentales (*ahl uṣūl al-fiqh*), note-t-il, écrivent dans

---

[27]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 93. Ce chapitre court de la page 93 à la page 114.

[28]- Ce mot n'est attesté qu'au féminin dans les dictionnaires [*ballāna* (masseuse)]. Au masculin, il signifie *ḥammām*. Dans *Ḥadā'iq al-nammām*, il signifie tantôt bain (cf. p. 34), tantôt garçon de bain (cf. p. 101, deux occurrences et p. 102, une fois).

[29]- Ce mot désigne dans cet ouvrage le garçon de bain.

[30]- Ce terme est employé dans un contexte neutre à la page 107 et dans un contexte dépréciatif à la page 111.

[31]- Voici le texte arabe :

«إعلم أن من لازم الحمّام وجود حمّامي أي خدّام فيه فما فوق يقوم بمؤن من يريد الاستحمام من تغميز وتكبيس وصبّ للماء ونحو ذلك ممّا تدعو إليه الحاجة، وينبغي أن يكون ذلك الخادم ذا صورة حسنة وشمائل لطيفة مستحبة لطيف الذات حسن السمات إن تكلم فبصوت رخيم. وإن راجع في الخطاب فعن ألفظ كالدر النظيم وإن باشر لخدمة فبأيدي لطيفة الخلقة رطبة الملمس لأنه طالما لامس أجساد المترفين التي لا تألف إلا الناعم من الثياب وغيرها».

AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 93.

leurs livres que le garçon de bain n'est pas un [témoin] irrécusable (*ġayr ʿadl*), parce qu'il est de ceux qui exercent un métier vil. Pour cette raison, les sages le jugent comme étant de condition vile, *ġayr kuf'* [c'est-à-dire comme quelqu'un qui ne répond pas au critère de la parité (*kafāʾa*) entre époux, (il est donc considéré comme non assorti pour le mariage avec une jeune fille de condition supérieure)]. Celui qui est dans cette situation, n'est pas honorable et par conséquent, il n'est pas légal, selon eux, de l'investir d'une charge, même s'il est pieux (*wa law kāna muǧtahidan*)»[32].

Ces précisions faites, al-Kawkabānī va citer dans ce chapitre une série de courtes pièces, de sa propre composition, mais aussi quelques-unes composées par d'autres poètes, qui ont toutes le garçon de bain pour personnage principal. Nous allons tenter dans cette partie de notre travail de dégager le portrait poétique qui en résulte.

b- Portrait poétique :

Le portrait poétique de notre personnage comporte l'éloge et le blâme.

- Le blâme :

Dans le cas du blâme, le garçon de bain, est surtout stigmatisé à cause de la mauvaise qualité de son travail. Un autre élément, la couleur de la peau, vient s'ajouter, dans une seule pièce de notre corpus, à ce principal grief.

Ainsi, pour al-Kawkabānī, le *ḥammām*, lieu de plaisir et de bienfait, devient, par la faute du garçon de bain, dont les gestes sont dénués de douceur, un véritable enfer[33] ; mètre : *maǧzūʾ al-raǧaz* [34] :

1- رأيت في الحمام من لرقة لا يرحم
2- فقلت هذا مالك وهذه جهنم

1- *Je vis au ḥammām celui qui n'était point doux*[35] *;*
2- *Je dis alors : voici Mālik* [36] *et voici la géhenne.*

La même métaphore est reprise par l'auteur dans une autre pièce ; mètre : *al-kāmil* [37] :

1- عن داخلي الحمام لا تسأل فقد ضاقت عليهم في الجحيم مسالك
2- ودوا مماتهم لذلك انهم نادوا جميعا كلهم يا مالك

1- *Ne cherche pas à savoir ce qui est arrivé à ceux qui sont entrés au ḥammām, ils sont en enfer, à bout de ressources !*

---

[32] -Voici le texte arabe :
«قال أهل أصول الفقه في كتبهم أن خادم الحمام غير عدل لأنه من ذوي الحرف الدنية فإن العقلاء يعدونه بها ساقطاً غير كفؤ ومن كان بهذه الحيثية فهو غير عدل فلا يصح تقليده عندهم ولو كان مجتهداً».
AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 94.
Lire sur cette question l'article de Robert BRUNSCHVIG, dans BRUNSCHVIG 1962, p. 55 à 61.

[33]- Cf. *supra*, l'opposition avec le paradis dans le premier poème et la règle de conduite qui recommande que la fréquentation du bain, grâce à la chaleur qui y règne, doit être l'occasion pour le croyant de penser au feu de l'enfer et à ses tourments (cf. le vers 14).

[34]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 113.

[35]- Littéralement : «qui n'a pas de pitié pour la douceur».

[36]- Dans ce vers, Mālik c'est à la fois le nom du masseur et celui de l'ange qui préside aux châtiments de l'enfer.

[37]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 113.

2- *Ils désirent la mort, c'est pour cela qu'ils crient tous ensemble : Ô Mālik* [38].

Dans une courte pièce de trois vers, Ibn Abī al-Iṣba‘ ‘Abd al-‘Aẓīm [m. 654 / 1256] blâme un *qayyim* parce que, quand ce dernier l'avait massé et coiffé, ses gestes étaient brusques et maladroits, et ses ongles lui avaient griffé la peau ; mètre *al-basīṭ* [39] :

1- وقيِّم كَلَّمت جسمي أنامله بغير ألسنة تكليم خرصان
2- إن أمسك اليد مني كاد يَكسِرُها أو سرَّح الشعر من فوديَّ آذاني
3- وليس يُمسِك إمساكا بمعرفة ولا يسرح تسريحا بإحسان

1- *Les doigts d'un masseur blessèrent mon corps, ils lui parlèrent le langage des lances ;*
2- *S'il prenait une de mes mains, il manquait de la casser ; et s'il peignait les cheveux sur mes tempes, il me faisait mal ;*
3- *Il ne savait point masser et sa façon de coiffer ne faisait point de bien.*

Et comme nous l'avons indiqué au début de ce paragraphe, le blâme peut être motivé par la couleur de la peau du garçon de bain et par les égratignures provoquées par ses ongles longs ; le Cadi Zayn al-Dīn ‘Umar b. Muẓaffar al-Wardī [m. 749 / 1348] dit avoir fui un tel masseur en criant ; mètre : *al-sarī‘* [40] :

1- حمامكم قيِّمه أسود هربت منه وأنا أصرخ
2- قد سلخت جسمي أظافره يا قوم هذا الأسود السالخ

1- *Le masseur de votre ḥammām est noir, je l'ai fui en criant ;*
2- *Ces ongles ont écorché mon corps ; ô gens ! Quel noir écorcheur !*[41]

- <u>L'éloge</u> :

a- <u>La désignation par des métaphores animalières</u> :

Parmi les éléments constitutifs du portrait élogieux du *ḫādim*, il y a sa désignation en tant que personnage.

En effet, à côté des noms liés à sa fonction et qui sont le *ḥammāmī*, le *ballān*, le *ḫaddām*, le *ḫādim* (*ḫuwaydim*) ou le *qayyim*, le garçon de bain, est également désigné par des métaphores animalières. C'est une gazelle blanche «*raym*»[42] ; ou un faon «*šādin*»[43].

---

[38]- L'auteur précise (*Ḥadā'iq al-nammām*..., p. 114) qu'il fait allusion dans ce vers au verset 77 de la sourate XLIII (*al-zuḫruf*, L'ornement). Voici ce verset :

«Ils crieront :
"Ô Mālik !
Que ton seigneur nous achève !"
Mālik dira :
"Vous êtes là pour toujours !"».
Traduction Denise Masson, MASSON 1967, p. 611-612.

[39]- Ces trois vers sont attribués à un autre poète, cf. AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 113.
D'autre part, le mot *qayyim*, comme nous le voyons dans cette pièce, désigne expressément le garçon de bain et non le tenancier.

[40]- *Ibid*., p. 112.

[41]- L'auteur précise que l'expression «*al-aswad al-sāliḫ*» désigne le serpent (*al-ḥayya*).

[42]- Cf. Le premier des deux vers de cette pièce de Ṣārim al-Dīn b. Ṣāliḥ al-Hindī [m. 1101/1633] ; mètre : *al-sarī‘* :
1- بالماء وافى **ريم** حمامنا وصبّه صبّاً على الصبِّ

Ces désignations valorisantes, sont autant de caractérisations de l'allure générale du personnage. Elles lui confèrent un côté féminin (gazelle) et la jeunesse (faon). Elles indiquent d'autre part, en ce qui concerne le garçon de bain, que le discours poétique se démarque du discours juridique (cf. *supra*). Cet écart sera confirmé dans les différentes caractérisations du personnage.

b- Caractérisations :

Le lieu et la nudité aidant, le portrait élogieux du garçon de bain que brossent les différents poètes est essentiellement un portrait physique[44]. Cependant, cette caractérisation comporte aussi quelques allusions à ses traits de caractère, à son habileté et à la douceur de ses gestes.

Le caractère, les comportements du *ḫādim* et ses façons de travailler sont mentionnés en ces termes : «*wa qayyimin qayyimun fī ḥusni ṣan'atih*» [un garçon de bain habile dans son bel art] ; «*ḥāza l-ǧamāla 'alā luṭfin mina t-tarafi*» [il réunit en lui beauté et bienveillante douceur][45] ; «*law yaḫdumi l-badra anqā l-badra min kalafin*» [s'il avait servi la pleine lune [lors de son bain], il l'aurait débarrassée des taches de rousseur][46] ; «*atānī mulāṭifan*» [il est venu à moi, prévenant] ; «*ǧamazanī bi-r-rifqi*» [il manipula mon corps avec douceur] ; «*wa mā zāla yas'ā fī l-qiyāmi bi-ḫidmatī****bi-mā laysa aṣlan yaf'aluhu 'abdā*», [Il ne cessa de s'appliquer à me servir, en faisant

---

1- *La gazelle blanche de notre ḥammām apporta de l'eau et la versa en abondance sur l'amoureux ;*

AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 99.

Cf. Al- Kawkabānī qui dit à propos d'un beau masseur ; mètre : *al-basīṭ* :

2- وانظر لحمامنا من بعد سلطنة في حب ذا **الريم** قد أفنى خزائنه

2- *Et regarde notre ḥammām, sous l'empire de l'amour de cette gazelle blanche, il a dilapidé ses trésors !*

Ibid., p. 102.

[43]- Cf. Al- Kawkabānī, qui utilise ce terme dans deux pièces de notre corpus ; mètre : *al-basīṭ* :

1- **وشادن** أخجل الأغصان منثنياً في صدر حمامه بالتِّيه إذ خطرا

1- *Marchant fièrement en balançant [son corps] dans la salle chaude de son ḥammām, un faon fit honte aux branches ;*

Il dit aussi ; mètre : *al-wāfir* :

1- طربت **لشادن** الحمام لمّا تجلّى فيه عن درٍّ نسيق

1- *Je fus ému par le faon du ḥammām lorsqu'il y parut, couvert de perles en ordre ;*

Ibid., p. 103.

[44]- Les poètes évoquent dans leurs pièces les yeux, les joues, le cœur, la taille «*qāma*», les dents, le front, etc.

[45]- Al-Šayḫ Badr al-Dīn b. al-Ṣāḥib dit à propos d'un beau garçon de bain (*qayyim*) qui fait du bon travail ; mètre : *al-basīṭ* :

1- وقيِّم **قيم في حسن صنعته حاز الجمال على لطفٍ من الترف**

1- *Un garçon de bain habile dans son bel art ; il réunit en lui la beauté et une bienveillante douceur ;*

Ibid., p. 100-101.

[46]- Cf. Al-Šayḫ Badr al-Dīn b. al-Ṣāḥib qui dit dans le second vers de la pièce citée précédemment ; mètre : *al-basīṭ* :

2- **لو يخدم البدر أنقى البدر من كلف** لكنه لم يزل ما بي من كلف

2- *S'il avait assisté la pleine lune dans son bain, il l'aurait débarrassée des taches de rousseur ; mais il n'a pas fait cessé mon amour.*

Ibid., p. 100-101.

ce que jamais mon serviteur ne faisait][47].

Sur le plan des caractérisations physiques, nos poètes ont évoqué, entre autres, la démarche du garçon de bain. En complète inadéquation avec son statut légal d'homme exerçant un métier vil, celle-ci est décrite comme étant altière. Le *ḫādim*, notent-ils, marche avec fierté «*munṭaniyyan […] bi-t-tīhi iḏ ḫaṭarā*» ; il évolue dans le *ḥammām* en balançant son corps fièrement «*yamīsu*»[48] (pour ce verbe, cf. le vers ci-après) ; «*mā'isan qadduhu*»[49].

Son corps, qui a la beauté et la grâce naturelles de la gazelle ou de son petit, est décrit, dans quelques pièces, couvert de sueur. Cette caractérisation semble constituer un motif obligé de la description des personnages dans la poésie qui traite du *ḥammām* : les gouttes de sueur sont généralement comparées à des perles *durr* ou à la rosée *ṭilal* comme dans ces trois pièces :

- Mètre : *al-basīṭ* [50] :

2- يَميس **والرّشْح منظوم بقامته كأنه غصن بان أثمر الدررا**

2- *Il marchait avec fierté en se balançant, alors que la sueur était disposée en ordre sur son corps, on aurait dit la branche d'un saule d'Egypte qui portait des perles.*

Grâce à la circonstancielle de manière «*wa l-rašḥu manẓūm bi-qāmatihi* », le poète fait ici une double comparaison, la démarche du garçon de bain est comparée à une branche de saule d'Égypte, et les gouttes de sueur qui couvrent son corps à des perles.

- Mètre : *al-wāfir* [51] :

1- طربت لشادن الحمام **لمّا تجلّى فيه عن درٍّ نسيق**
2- **رأيت لرشْحه لمّا تبدّى على شفتيه درّاً على عقيق**
3- فقلت له وحقك ليس هذا سوى حَبَبٌ على كاس الرحيق

1- *Je fus ému par le faon du ḥammām lorsqu'il y parut [couvert] de perles en ordre ;*
2- *Quand la sueur apparut sur ses lèvres, je vis des perles sur des pierres précieuses ;*
3- *Je lui dis : «Par ta vie ! Ce ne sont là que des bulles dans une coupe de vin généreux et pur !».*

---

[47]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 106 ; mètre *: al-ṭawīl* :

1- وخدّام حمّام **أتاني ملاطفاً** مع حسنه حتى تمكن من ودّي
2- **وغمزني بالرفق** فيه فخلته يجس اعتلالي فيه من ألم الوجد
4- **ومازال يسعى في القيام بخدمتي بما ليس أصلا قط يفعله عبدي**

1- *Le beau masseur d'un ḥammām est venu à moi, prévenant, au point de réussir à gagner mon affection ;*
2- *Il manipula mon corps avec douceur, on aurait dit qu'il cherchait, ce faisant, le mal que j'avais, à cause de la douleur de la passion ;*
4- *Il ne cessa de s'appliquer à me servir, en faisant ce que jamais mon serviteur ne faisait ;*

[48]- Pour «munṭaniyyan» et «bi-t-tīhi iḏ ḫaṭarā », cf. *supra* le premier vers de la note 43.

[49]- Le médecin Ša'bān b. Salīm [m. 1149 / 1736] dit au sujet d'un beau masseur ; mètre : *al-kāmil* :

1- لو خلت في الحمام **مائس** [كذا] قده وجبينه كالبدر في شعبان

1- *Si j'avais cru [trouver] dans le ḥammām [un masseur] qui marche avec fierté en balançant son corps, et dont le front est semblable à la lune au mois de ša'bān ;*

Ibid., p. 108.

[50]- *Ibid*., p. 103.

[51]- *Ibid*., p. 103.

Dans cet exemple, le poète file la métaphore : les gouttes de sueur sur le corps du garçon de bain, sont des perles en ordre, dit-il, au premier vers. Puis, il décrit (v. 2) celles qui apparaissent sur la lèvre supérieure du personnage et sa dentition, comme étant des perles au-dessus de pierres précieuses. Une autre métaphore dans le troisième vers, transforme ces mêmes gouttes de sueur en bulles d'un bon vin pur versé dans une coupe. La coupe de vin évoquée ici, désigne métaphoriquement la bouche du garçon de bain.

- Mètre : *al-ṭawīl* [52] :

3- سبى مهجتي **لما تحدر رشحه بخدٍّ له كالطلل لاح على الورد**

3- *Il ravit mon coeur lorsque sa sueur s'écoula sur sa joue, on aurait dit de la rosée apparaissant sur des roses ;*

Dans cette caractérisation aussi, nous avons une double image. Dans la première le poète compare la sueur à la rosée et dans la seconde, une métaphore, il transforme en roses les joues du personnage.

c- Le poète amoureux :

Nonobstant les avis des docteurs de la loi sur la situation sociale du garçon de bain, le poète en est amoureux. En effet, son savoir-faire, sa prévenance, sa douceur, son zèle et sa beauté, charment le poète, ici al- Kawkabānī, et l'amènent irrésistiblement à éprouver de l'affection pour lui ; mètre : *al-ṭawīl* [53] :

1- وخدّام حمّام أتاني ملاطفاً مع حسنه **حتى تمكن من ودّي**

1- *Le beau masseur d'un ḥammām est venu à moi, prévenant, au point de réussir à gagner mon affection ;*

Et il arrive que tous les baigneurs (cf. *li-ḥammāminā* [notre *ḥammām*] *infra*) succombent au charme du masseur (désigné ici par le mot *raym* [gazelle blanche]), au point de dépenser leur fortune pour lui ; mètre : *al-basīṭ* [54] :

2- وانظر لحمامنا من بعد سلطنة **في حب ذا الريم قد أفنى خزائنه**

2- *Regarde notre ḥammām, sous l'empire de l'amour de cette gazelle blanche, il a dilapidé ses trésors !*

L'une des manifestations de l'amour qu'éprouve le poète pour le *ḫādim*, est qu'il dit préférer la salive de ce dernier à l'eau froide ; mètre : *al-sarī'* [55] :

2- وقال لي هل لك في بارد **قلت نعم من ريقك العذب**

[52]- *Ibid*., p. 106.
[53]- *Ibid*., p. 106.
[54]- *Ibid*., p. 102.
[55]- Cf. Ṣārim al-Dīn b. Ṣāliḥ al-Hindī [m. 1101 / 1633], *ibid*., p. 99.

2- *Il me dit : «Veux-tu de l'eau fraîche ?» ; je répondis : «Oui, de ta délicieuse salive».*

Dans un autre vers, le poète considère que la salive d'un *ḫaddām* est miel ; mètre : *al-ṭawīl* [56] :

5- وقال أتبغي بارداً بعد ساخن **فقلت نعم إن كان من ريقك الشهد**

5- *Il me dit : «Veux-tu du froid après le chaud ?» ; je dis : «Oui, si c'est du miel de ta salive».*

Personnage aimé, adulé, le garçon de bain ne fait rien pour que cesse la passion du poète pour lui ; mètre : *al-basīṭ* [57] :

2- لو يخدم البدر أنقى البدر من كلف **لكنه لم يزل ما بي من كلف**

2- *S'il avait servi la pleine lune [lors de son bain], il l'aurait débarrassée des taches de rousseur ; mais il n'a pas fait cesser mon amour.*

Mais la réciprocité de cet amour n'est pas toujours acquise. En effet, le *ḫādim* du *ḥammām* reste indifférent à la tendre affection que lui témoigne le poète. Al-Qāḍī Ṣalāḥ al-Dīn Ḫalīl b. Aybak al-Ṣafadī [m.764 / 1363] parle, dans un vers constitué de trois métaphores, de la «pierre» qui tient lieu de cœur à son bien-aimé ; mètre : *al-munsariḥ* [58] :

2- عيناه موسى ونبت عارضه له مسنّ **وقلبه حجر**

2- *Ses yeux sont une lame, les poils de sa joue lui servent d'aiguisoir et son coeur est une pierre.*

Cette deuxième catégorie de portraits est valorisante pour le garçon de bain ; différents éléments de sa caractérisation, en tant que personnage, en font presque un jumeau de l'échanson (*al-sāqī*), l'un des personnages principaux de la poésie bachique. En effet, les noms (métaphores animalières), la souplesse de la taille, la prévenance, l'amour que sa beauté inspire au poète, sont autant de traits communs à ces deux personnages.

En lisant ces pièces, on oublie, un moment, que le personnage tant loué et tant aimé dans ces vers, est en fait, selon certaines écoles de droit musulman, au regard de la loi, un paria, une sorte de sous-homme, d'intouchable.

2- <u>Le baigneur</u> :

La caractérisation de ce personnage comporte les éléments suivants :

a- <u>La désignation par des métaphores animalières</u> :

Comme pour le garçon de bain, le baigneur est lui aussi désigné par des métaphores

[56]- *Ibid*., p. 106.
[57]- Cf. El-Cheikh Badr al-Dīn b. al-Ṣāḥib. *Ibid*., p. p. 100-101.
[58]- *Ibid*., p. 101.

animalières**.** Un baigneur d'origine turque, est qualifié par un poète, de "gazelle des Turcs" «*ẓabyu t-turki*»[59], pour son odeur agréable. Al-Kawkabānī voit dans le client d'un bain, une gazelle blanche «*raym*»[60].

b- <u>La description du corps et de ses différentes parties</u> :

Le corps, ainsi que ses parties, sont décrits dans différentes pièces de notre corpus. Celui d'un baigneur était comme une branche arrosée par la pluie que le vent d'est faisait incliner, dit le poète mamlouk Ibn Nubāta [m. 768/1366][61]. Le beau baigneur qui a captivé le poète andalou al-A'mā al-Tuṭaylī [m. 525/1131] a, quant à lui, le corps souple ; il est «*mayyālu l-qawāmi*». Soulignant cette souplesse, le poète le compare à une branche «*ka-l-ġuṣni*»[62].

Le cadi Zayn al-Dīn 'Umar b. Muẓaffar al-Wardī [m. 749/1348] dit que le corps de celui qui avait ravi son cœur «*ḥabīb al-qalb*» était du beurre frais «*wa l-ǧismu zubdun*»[63]. Pour Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m.?] le corps d'un beau client qui prenait son bain, sous ses yeux, était une branche en argent «*ġuṣnu fiḍḍa*»[64]. Enfin, al-Kawkabānī compare le corps d'un baigneur couvert de sueur à une jarre en cristal remplie d'eau, sur laquelle des gouttes coulent doucement ; mètre : *al-raǧaz* [65] :

2- لما تجرد من ملابسه **حكى** والرشح كالدرر النسيقة تنثر
3- **كوزاً من البلور** فيه ماؤه والقطر في جنباته يتحدر

---

[59] - Cf. Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī, *ibid*., p. 162-163 ; mètre : *al-ṭawīl* :

5- فقلت **أظبي الترك** قد فاح مسكه أم الورد من خديه يحمى فيقطر
5- *J'ai dit alors : «Est-ce la gazelle des Turcs dont le musc a répandu son parfum ou bien sont-ce les roses de ses joues qui chauffent et distillent ?».*

[60]- À *raym* et *ẓaby* il faut ajouter *šādin* (faon), *ibid*., p. 160 et p. 172.
Pour le mot *raym*, cf. Al- Kawkabānī, *ibid*., p. 169 ; mètre : *al-raǧaz* :

1- **ريمٌ** أتى الحمام والنار التي في جوفه وجداً عليه تسعَّر
1- *Une gazelle blanche vint au ḥammām, le feu dans ses entrailles brûlait avec intensité, d'un amour ardent pour lui ;*

[61]- *Ibid*., p. 160-161 ; mètre : *al-ṭawīl* :

1- ولم أنسه **كالغصن يمطره الحيا** على أثر حمام وتعطفه الصبا
1- *Je ne l'ai pas oublié, il était, à sa sortie du ḥammām, comme une branche que la pluie arrose et que le vent d'est fait incliner ;*

[62]- Cf. al-A'mā al-Tuṭaylī [m. 525/1131], *ibid*., p. 161 ; mètre: *al-basīṭ* :

1- هل استمالك **ميال القوام** وقد سالت عليه من الحمام أنداء
2- **كالغصن** باشر حر النار من كثب فظل يقطر من أعطافه الماء
1- *Ne t'avait-il pas captivé, celui dont le corps était souple, alors que coulait sur lui la rosée du ḥammām ?*
2- *Comme une branche tout près de la chaleur du feu, l'eau ne cessait de tomber goutte à goutte de ses flancs.*

[63]- *Ibid*., p. 161-162 ; mètre : *al-wāfir* :

2- **نهار وجهه والجسم زبد** إذا طلع النهار عليه ذابا
2- *Son visage est le jour, son corps est du beurre, s'il voit le jour il fond.*

[64]- *Ibid*., p. 162-163 ; mètre : *al-ṭawīl* :

3- رأيت **هلالا** تحته **غصن فضة** يلوح عليه لؤلؤ يتحدّر
3- *J'ai vu sous une nouvelle lune, une branche d'argent, sur laquelle apparaissaient des perles qui roulaient doucement ;*

[65]- *Ibid*., p. 169.

2- *Lorsqu'il s'était dévêtu, et alors que, comme des perles en bon ordre, la sueur se répandait [sur son corps], il ressemblait,*

3- *À une jarre en cristal remplie d'eau, sur les côtés de laquelle roulaient doucement les gouttes.*

Différentes parties du corps, comme le visage, rentrent dans l'élaboration du portrait physique du personnage. Abū al-Maḥāsin al-Šawwā' [m. 635/1237] compare ceux d'un groupe de baigneurs à une lune pleine ; mètre : *al-kāmil* [66] :

2- وبدوا **فأطلع كل وجه منهم بدراً** فأضحى كل **بدر** مشرقا

2- *Ils apparurent et chacun de leurs visages offrit [à voir] une pleine lune ; chaque lune brillait de son éclat.*

Pour le cadi Zayn al-Dīn 'Umar b. Muẓaffar al-Wardī [m. 749/1348], le visage du baigneur qu'il décrit *est* le jour «*nahārun waǧhuhu*»[67]. Et celui du client du *ḥammām* qu'évoque Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m. ?] est une lune nouvelle «*hilālan*»[68].

La bouche, le ventre, les joues, les cheveux ou encore les fesses des baigneurs, sont également décrits dans les pièces de notre corpus.

Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m. ?] dit que la bouche d'un baigneur qui vaporisait d'eau de rose les personnes présentes au bain était plus parfumée que le musc[69] ; al-Ḥusayn b. al-Ḍaḥḥāk [m. 250/864] dit que le ventre d'un client bien replet avait des bourrelets mous « *'ikanan baḍḍah*»[70].

Et Abū al-Maḥāsin al-Šawwā' [m. 635/1237] décrit, quant à lui, les chevelures d'un groupe de baigneurs que ceux-ci étalaient sur leur cou en ces termes ; mètre : *al-kāmil* [71] :

2- وتجردوا فرأيت بان معاطف **نشروا ذؤابتهم عليه فأورقا**

2- *Ils se dénudèrent, et je vis alors des cous, saules d'Égypte, sur lesquels ils étalèrent leurs chevelures qui se ramifièrent ;*

Les joues sont aussi évoquées par nos poètes. Pour al-Ḥaymī al-Kawkabānī, la sueur qui coule de celles du baigneur « *'āriḍayh*» qu'il observe est du basilic, un basilic qui va les rendre plus douces[72].

---

[66]- *Ibid*., p. 159.

[67]- Cf. *supra* la note 63.

[68]- Cf. *supra* la note 64.

[69]- *Ibid*., p. 162-163 ; mètre : *al-ṭawīl* :

4- أتانا بماء ورد ذكي فبخّه **بثغر له كالمسك** بل هو أعطر

4- *Il nous a amené une eau de rose au parfum pénétrant qu'il a vaporisé d'une bouche comme le musc, que dis-je ? Sa bouche était plus parfumée ;*

[70]- *Ibid*., p.161 ; mètre : *al-sarī'* :

1- جرده الحمام كالفضة أبان عنه **عِكَناً بضَّهْ**

1- *Il était tel l'argent, une fois que le ḥammām l'avait dépouillé de ses vêtements et avait révélé ses bourrelets mous ;*

[71]- *Ibid*., p.159.

[72]- *Ibid*., p. 136 ; mètre : *al-ḫafīf* :

2- سال ريحان **عارضيه** به فاز داد إذ سال خده تنعيما

Les joues d'un autre baigneur décrit par Ibn Nubāta [m. 768 / 1366], sont tellement rouges qu'elles donnent cette couleur à l'étoffe blanche avec laquelle il s'est voilé le visage ; mètre : *al-ṭawīl* [73] :

2- تلثم بالمنديل أبيض ساذجا فصار بضوء **الخد** أحمر مذهبا

2- *Il s'était voilé le visage avec une simple étoffe blanche, que la lumière de sa joue avait rendue rouge doré.*

Enfin, les fesses figurent parmi les parties du corps décrites dans nos pièces. Abū al-Maḥāsin al-Šawwā' [m. 635/1237] y voit des monticules de sable «*kuṯbān al-naqā*»[74], Ibn Nubāta [m. 768 / 1366] les désigne tout simplement par le mot «*rawādif*», (fesses) qu'il dit avoir contemplées sous les pagnes de jeunes hommes aux corps souples[75].

c- <u>La couleur de la peau</u> :

Pour sa blancheur, Al-Ḥusayn b. al-Ḍaḥḥāk [m. 250/864] compare la peau d'un baigneur à l'argent «*ǧarradahu l-ḥammāmu ka-l-fiḍḍa*»[76]. Le corps d'un client du *ḥammām* est une branche d'argent pour Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m. ?], «*ġuṣnu fiḍḍa*»[77]. Dans la pièce de Muǧīr al-Dīn b. Tamīm [m. 648/1285] le baigneur est blanc comme une nouvelle lune qui brille «*abyaḍa ka-l-hilāli l-musfiri*» ; le même est également comparé, dans le vers suivant, à une barque en argent ; son masseur noir, qui était en train de le masser, est comparé, quant à lui, à un chargement d'ambre gris[78].

Al-Kawkabānī évoque un baigneur éthiopien brun. Enfin, le même compare ses compagnons de bain blancs et noirs à un collier de perles mêlées de pierres de jais, à des pierres de jais, sur la poitrine d'une jeune fille svelte ; mètre : *maǧzū' al-basīṭ* [79] :

1- في صدر حمامنا من النداما بيض وسود بنا قد ازدوجوا

2- *Le basilic de ses joues y coula, et il rendit alors celles-ci plus douces.*

[73]- *Ibid*., p. 160-161.

[74]- *Ibid*., p.159 ; mètre : *al-kāmil* :

1- شدوا المآزر فوق **كثبان النقا** بأنامل حلُّوا بها عقد التقى

1- *Ils ceignirent de pagnes des monticules de sable avec leurs doigts [et ce faisant] ils nous dispensèrent de dévotion ;*

[75]- *Ibid*., p.160 ; mètre : *al-ṭawīl* :

1- تأملت في الحمَّامِ تحتَ مآزرٍ **روادفَ** غيدٍ ما سناها بغائب

1- *J'ai contemplé dans le ḥammām, sous les pagnes, les fesses de jeunes hommes aux corps flexibles, l'éclat n'en était pas absent ;*

[76]- Cf. la note 70.

[77]- Cf. la note 64.

[78]- *Ibid*., p. 167-168 ; mètre : *al-kāmil* :

1- عاينت في الحمام أسود ثاويا من فوق **أبيض كالهلال المسفر**

2- فكأنما هو **زورق من فضة** **قد أثقلته حمولة من عنبر**

1- *J'ai vu dans le ḥammām un noir sur un blanc qui était comme une nouvelle lune qui brille ;*

2- *Il était comme une barque en argent qu'alourdissait un chargement d'ambre gris.*

[79]- *Ibid*., p. 177.

2- كالدر في الصدر من مهفهفة خالطه في نظامه السبج

1- *Dans la salle chaude de notre ḥammām, des compagnons de plaisir blancs et noirs se sont joints à nous ;*

2- *[Ils étaient] comme des perles mêlées, dans leur collier, à des pierres de jais, sur la poitrine d'une jeune fille svelte.*

d- La sueur :

La sueur est un élément de caractérisation des baigneurs ; elle est, dans un vers d'al-Kawkabānī, métaphoriquement désignée comme étant le basilic des joues «*sāla rayḥānu ʻāriḍayhi* »[80]. Dans une autre pièce, le même poète décrit la sueur sur les corps d'un groupe de clients du bain en ces termes ; mètre : *al-ṭawīl* [81] :

2- جرى العرق السيال منهم كأنه دموع محب فارقته الحبائب

2- *La sueur coulait abondamment sur leurs corps, comme les larmes d'un amoureux abandonné de ses bien-aimés.*

Dans cette comparaison, le comparant (les larmes) fait basculer le comparé dans le registre amoureux.

De même, la pluie est utilisée comme métaphore pour évoquer la sueur. Le baigneur, chez Ibn Nubāta [m. 768/1366], est comme une branche arrosée par la pluie[82].

La rosée, soit comme métaphore, soit dans le cadre d'une comparaison, est convoquée par nos poètes pour décrire la transpiration des clients du bain.

Ainsi, dans la pièce al-Aʻmā al-Tuṭaylī [m. 525/1131] ce n'est pas la sueur, mais la rosée du *ḥammām* qui ruisselle sur le corps d'un baigneur[83].

Al-Ḥusayn b. al-Ḍaḥḥāk [m. 250/864] use d'une double comparaison qui fait ressortir la souplesse et la finesse du corps du baigneur, tout en évoquant la sueur qui couvre ses membres ; mètre : *al-sarīʻ* [84] :

2- كأنما الرشح بأطرافه طل على سوسنة غَضَّهْ

2- *La sueur sur ses membres était comme de la rosée sur un iris tendre ;*

Par métaphore ou par comparaison, nos poètes établissent une relation d'identité ou de ressemblance entre les gouttes de sueur et les perles. Ainsi, le corps du baigneur couvert de sueur est, pour le poète Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m. ?] une branche en argent de laquelle tombent des

---

[80]- Cf. le vers cité dans la note 72.

[81]- *Ibid*., p. 176.

[82]- Cf *supra* la note 61.

[83]- *Ibid*., p. 161 ; mètre : *al-basīṭ* :

1- هل استمالك ميال القوام وقد **سالت عليه من الحمام أنداء**

1- *Ne t'avait-il pas captivé, celui dont le corps était souple, alors que coulait sur lui la rosée du ḥammām ?*

[84]- *Ibid*., p. 161. Ce poème est attribué ailleurs à un poète abbaside al-Ḫubza Arzī [m. 939].

perles[85].

Dans un poème d'al-Kawkabānī, les gouttes de sueur sont comparées à des perles en bon ordre qui se répandent[86]. Enfin, dans une autre pièce de sa composition, l'auteur de *Ḥadā'iq al-nammām*, voit dans les gouttes de sueur des perles brillantes en bon ordre[87].

e- Une odeur suave :

Autre élément de caractérisation employé pour la description des baigneurs : leur odeur suave. Chez al-Kawkabānī, on ne sait quelle alchimie fait couler du basilic des joues d'un baigneur[88]. Pour Abū al-Maḥāsin al-Šawwā' [m. 635/1237] les chevelures d'un groupe de baigneurs embaument le *ḥammām* de senteurs de musc ; mètre : *al-kāmil* [89] :

4- وتضوّع الحمام مسكاً عندما نتروا من الأصداغ نظما معبقا

4- *Le musc se répandit dans le ḥammām lorsqu'ils frottèrent les boucles parfumées de leurs tempes ;*

La bouche avec laquelle le client d'un *ḥammām* asperge d'eau de rose les personnes présentes au *ḥammām*, est plus parfumée que le musc, affirme Ǧamal al-Dīn Yūsuf al-Ṣūfī [m. ?]. Dans le vers suivant, le même poète ne sait plus si c'est le musc du baigneur (qu'il désigne par le mot gazelle) qui se répand ou les roses de ses joues, qui chauffées par la chaleur du bain, distillent et diffusent leur parfum ; mètre : *al-ṭawīl* [90] :

4- أتانا بماء ورد ذكي فبخّه **بثغر له كالمسك بل هو أعطر**

5- فقلت **أظبي الترك قد فاح مسكه أم الورد من خديه يحمى فيقطر**

4- *Il nous a amené une eau de rose au parfum pénétrant qu'il a vaporisé d'une bouche comme le musc, que dis-je ? Sa bouche était bien plus parfumée ;*

5- *J'ai dit alors : «Est-ce la gazelle des Turcs dont le musc a répandu son parfum ou bien sont-ce les roses de ses joues qui chauffent et distillent ?»*

f- Caractérisations diverses :

Des caractérisations diverses sont utilisées par les poètes pour décrire le personnage du baigneur. Elles ne sont pas récurrentes comme celles que nous avons examinées jusqu'ici. Al-

---

[85]- Cf. *supra* la note 64.

[86]- *Ibid*., p. 169 ; mètre : *al-raǧaz* :

2- لما تجرد من ملابسه حكى **والرشح كالدرر النسيقة تنثر**

2- *Lorsqu'il s'était dévêtu, et alors que comme des perles en bon ordre, la sueur se répandait [sur son corps], il ressemblait…*

[87]- *Ibid*., p. 174-175 ; mètre : *al-kāmil* :

3- لم أنسه إذ قال في حمامه **وجواهر العرق المنظم لامعه**

3- *Je n'oublierai pas le moment où il dit en se lavant, et alors que les perles de sueur en bon ordre brillaient : […]*

[88] - Cf. *supra* la note 72.

[89]- AL-KAWKABĀNĪ, p. 159.

[90]- *Ibid*., p. 162-163.

Kawkabānī dit par exemple d'un baigneur qu'il a toutes les qualités «*ḏī ḫiṣālin ǧāmi'a*». Il indique dans la même pièce que son personnage a un vice de prononciation, une *lakna*, signifiant par cela qu'il était étranger[91]. Le même dit de ses compagnons de bain qu'ils ont des caractères bienveillants et qu'ils ne se disputent point[92].

g- Le portrait poétique du baigneur et le discours légal ou «le regard qui habille» :

L'une des règles de conduite relatives au bain, nous l'avons vu dans le poème *waṣiyya*, est l'intention (la *niyya*) ; le croyant doit se rendre au *ḥammām* dans l'unique but de se purifier. Or la tonalité générale des pièces que nous avons étudiées indique que cette règle est loin d'être observée par nos poètes.

Un autre élément montre que la notion de plaisir (celui de se laver, de se délasser, d'être au bain en compagnie)[93], l'emporte sur celle de la purification, c'est le terme choisi pour la désignation des personnes qui accompagnent le poète au bain. En effet, le compagnon de bain est désigné par le terme *nadīm* [au singulier, p. 211], *nudma* et *nadāmā* [au pluriel, respectivement p. 176 et p. 177]. Ce mot qui dans le contexte bachique désigne le commensal, est employé ici avec le sens de compagnon(s) de parties de plaisir.

D'autre part, parmi les obligations (*wāǧibāt*) faites au croyant qui fréquente le *ḥammām*, il y a les règles de décence. Ces règles sont au nombre de trois : la première fait obligation au musulman qui va au bain de se couvrir les parties honteuses (avec un pagne) ; la seconde de ne pas regarder la nudité des autres ; quant à la troisième, elle lui impose le devoir de rappeler la première règle de décence à ceux qui ne la respectent pas[94].

Or la sensualité, l'érotisme de certaines des descriptions étudiées ici (qu'elles concernent

---

[91]- *Ibid*., p. 175 ; mètre : *al-kāmil* :

1- دمعت عيون العاشقين بأسمر حبشي أصل ذي **خصال جامعه**
2- **إن قال أبدل عين ما قد قاله ألفا وحيّر بالعجائب سامعه**
3- لم أنسه إذ قال في حمامه **وجواهر العرق المنظم لامعه**
4- **قصدي بذا الحمام حين دخلته أرق فقلت من العيون الدامعه**

1- *Les yeux des amoureux pleuraient à cause d'un brun, originaire d'Éthiopie, qui avait toutes les qualités ;*
2- *Lorsqu'il parlait, il prononçait un «a» là où il devait prononcer un « 'ayn» et il stupéfiait par ces merveilles son auditeur ;*
3- *Je n'oublierai pas le moment où il dit en se lavant, et alors que les perles de sueur en bon ordre brillaient :*
4- *«Mon but en entrant dans ce ḥammām était de provoquer l'insomnie» ; je dis : «celle de ces yeux qui pleurent».*

Le défaut de prononciation, indiqué au vers 2, fait dire à ce baigneur « *'araq*» (insomnie) au lieu de « *'araq*» (sueur).

[92]- *Ibid*., p. 176 ; mètre : *al-ṭawīl* :

1- عمدت إلى الحمام **مع ندمة لهم لطيف سمات دونهم الجذائب**

1- *Je me rendis au ḥammām avec des compagnons de plaisir au caractère affable, ils ne se disputaient point ;*

[93]- Nous avons signalé que cet ouvrage comporte un chapitre intitulé «L'invitation au bain» [*Faṣl fī l-kalām 'alā mā qīla fī l-istid'ā'i ilā l-ḥammām*], p. 179-201.

[94]- Lire *supra* notre commentaire des vers 7, 8 et 9 de la *waṣiyya*.

le baigneur ou le garçon de bain), vont à l'encontre de ces règles de décence. Le regard et «l'impossibilité d'oublier» ce qui a été vu, qui figurent dans les pièces de notre corpus assument cette transgression. En effet, la majorité des descriptions physiques du baigneur dans nos poèmes commencent, soit par des expressions qui permettent d'évoquer ce qui a été vu antérieurement «*lastu ansā*» [je n'oublierai pas] ou «*lam ansahu*» [je ne l'ai pas oublié], soit par un verbe de perception[95] (de vision).

Quatre pièces sont introduites par des formules avec lesquelles les poètes disent l'impossibilité pour eux d'oublier le baigneur qu'ils ont vu : «Je n'oublierai pas un jeune homme qui commençait à avoir du poil aux joues»[96] ; ou : «Je ne l'ai pas oublié, il était, […], comme une branche que la pluie arrose[97]» ; ou encore : «Je n'ai pas oublié le moment où il s'était dévêtu[98]» ; ou enfin : «Je n'oublierai pas le moment où il dit [...], alors que les perles de sueur en bon ordre brillaient». Le poète affirme, dans ce dernier exemple, qu'il n'oubliera pas le moment où le baigneur, d'origine étrangère, et, frappé d'un vice de prononciation, avait dit *araq* au lieu de *ʿaraq*[99].

Il y a dans le dernier vers cité ici (le vers 3), grâce à *wāw al-ḥāl* (le *wāw* d'état), une concomitance entre ce que notre poète a entendu et ce qu'il a vu (cf. note 91).

D'autres pièces commencent par des verbes de vision. Ces verbes introduisent la description, comme lorsque le poète dit «*wa taǧarradū fa-**raʾaytu** [...]*», [Ils se dénudèrent et je vis alors (...)][100], ou lorsqu'un autre affirme sans vergogne, «***taʾammaltu** fī l-ḥammāmi taḥta maʾāzirin // rawādifa ġīdin mā sanāhā bi-ġāʾibi*» [J'ai contemplé dans le *ḥammām*, sous les pagnes, les fesses de jeunes hommes aux corps flexibles, dont l'éclat n'était pas absent] ; il ajoute au vers suivant «*ka-ʾannī min hāḏī wa hātiki **nāẓirun** [...]*» [J'étais, [en regardant] les unes et les autres, semblable à celui qui regarde…][101] ; ou encore cet autre poète qui dit dans sa description d'un baigneur :

---

[95]- Cf. HAMON 1972, p. 465-485.

[96]- AL-KAWKABĀNĪ 1986, p. 136 ; mètre :

1- **لست أنسى** معذر [كذا] في دباس جاء يبغي في صدره تحميما

1- *Je n'oublierai pas un jeune homme qui commençait à avoir du poil aux joues, il vint au ḥammām, désirant se laver dans sa salle chaude ;*

[97]- Cf. *supra* la note 61.

[98]- *Ibid.,* p. 163 ; mètre : *al-ṭawīl* :

1- **ولم أنسه** لما تعرى ثيابه وجاز إلى حمامه يتخطر

1- *Je n'ai pas oublié le moment où il s'était dévêtu et qu'il s'était dirigé vers les salles du ḥammām en se balançant ;*

[99]- Cf *supra* la note 91.

[100]- *Ibid.,* p. 159 ; mètre : *al-kāmil* :

2- **وتجردوا فرأيت** بان معاطف نشروا ذؤابتهم عليه فأورقا

2- *Ils se dénudèrent, et je vis alors des cous, saules d'Égypte, sur lesquels ils étalèrent leurs chevelures qui se ramifièrent.*

[101]- *Ibid.,* p. 160 ; mètre : *al-ṭawīl* :

1- **تأملت في الحمَّامِ** تحتَ مِآزِرٍ روادفَ غيدٍ ما سناها بغائب

2- كأنيَ من هذي وهاتيك **ناظرٌ** بياضَ العطايا في سوادِ المطالب

1- *J'ai contemplé dans le ḥammām, sous les pagnes, les fesses de jeunes hommes aux corps flexibles, l'éclat n'en était*

«***ra'aytu*** *hilālan taḥtahu ġuṣnu fiḍḍatin **** yalūḥu ʻalayhi lu'lu'un yataḥaddaru*» [*J'ai vu sous une nouvelle lune, une branche d'argent, sur laquelle apparaissaient des perles qui roulaient doucement*][102] ; ou enfin, le poète Muğīr al-Dīn b. Tamīm [m. 648/285] qui décrit une scène dans un bain en commençant par ces mots : « ***ʻāyantu*** *fī l-ḥammāmi [...]*» [J'ai vu dans le *ḥammām*...][103].

La description physique implique le regard de celui qui décrit. Cette description est favorisée ici par le lieu où les scènes se déroulent : le *ḥammām*, qui, comme la plage, est un lieu où l'on se dénude[104]. Le poète n'a pas alors toujours besoin de verbes de vision pour nous rapporter ce qu'il voit, des verbes d'action rendent compte des scènes observées. C'est le cas dans quelques vers dans lesquels leurs auteurs relatent directement ce qu'ils voient, comme dans ce vers qui commence avec le verbe *šadda* (ceindre) « Ils ceignirent de pagnes des monticules de sable...»[105] ; ou dans cet autre dans lequel le poète se dit être tombé sous le charme d'un baigneur au corps souple[106] ; ou encore dans ce vers avec lequel le poète commence la description d'un baigneur qui a de l'embonpoint ; mètre : *al-sarīʻ*[107] :

1- **جرده الحمام** كالفضة أبان عنه عِكَناً بضَّهْ

1- *Il était tel l'argent, une fois que le ḥammām l'avait dépouillé de ses vêtements et avait révélé ses bourrelets mous ;*

De même, dans une autre pièce l'expression «***wa naḍā ṭ-ṭiyāba***» [et il s'est dévêtu][108] inaugure la description que le poète fait, au vers suivant, de ce qu'il a vu, une fois le baigneur déshabillé. Enfin, lorsque le poète introduit une comparaison par l'expression «***lammā tağğarrada***

---

pas absent ;

2- *J'étais, en regardant les unes et les autres, semblable à celui qui regarde l'éclat du don lors du sombre désespoir.*

[102]- *Ibid.,* p. 162-163 ; mètre : *al-ṭawīl* :

3- **رأيت** هلالا تحته غصن فضة يلوح عليه لؤلؤ يتحدّر

3- *J'ai vu sous une nouvelle lune, une branche d'argent, sur laquelle apparaissaient des perles qui roulaient doucement ;*

[103]- *Ibid.,* p. 167-168 ; mètre : *al-kāmil* :

1- **عاينت** في الحمام أسود ثاويا من فوق أبيض كالهلال المسفر

1- *J'ai vu dans le ḥammām un noir sur un blanc qui était comme une nouvelle lune qui brille ;*

[104]- Signalons ici la fréquence élevée des verbes *ğarrada* et *tağğarrada*.

[105]- *Ibid.,* p. 159 ; mètre : *al-kāmil* :

1- **شدوا المآزر** فوق كثبان النقا بأنامل حلُّوا بها عقد التقى

1- *Ils ceignirent de pagnes des monticules de sable avec leurs doigts [et ce faisant] ils nous dispensèrent de dévotion ;*

[106]- Cf. *supra* la note 83.

[107]- *Ibid.,* p. 161.

[108]- *Ibid.,* p. 161- 162 ; mètre : *al-wāfir* :

1- خشيت على حبيب القلب لما أتى حمامه **ونضا الثيابا**

1- *J'ai eu peur pour le bien-aimé, lorsqu'il estt arrivé au ḥammām et qu'il s'est dévêtu ;*

***min malābisihi ḥakā** […]*» [Lorsqu'il s'était dévêtu, […], il ressemblait…][109], cela indique qu'il a vu nu le baigneur qu'il s'apprête à comparer à une jarre en cristal.

Des différents poèmes examinés ici, il ressort que l'obligation faite au baigneur de ne pas regarder la nudité d'autrui est transgressée et que les regards que portent les poètes sur les autres baigneurs ne sont pas exempts de concupiscence. En voici pour preuve, ces cinq vers du poète ayyoubide Abū l-Maḥāsin al-Šawwā' [m. 635/1237] dans lesquels il évoque un groupe de baigneurs ; mètre : *al-kāmil* [110] :

1- شدوا المآزر فوق كثبان النقا بأنامل حلُّوا بها عقد التقى
2- وتجردوا فرأيت بان معاطف نشروا ذؤابتهم عليه فأورقا
3- وبدوا فأطلع كل وجه منهم بدراً فأضحى كل بدر مشرقا
4- وتضوّع الحمام مسكاً عندما نتروا من الأصداغ نظما معبقا
5- من كل أهيف حلَّ عقدة بنده أضحى بلحظ عيوننا متمنطقا

1- *Ils ceignirent de pagnes des monticules de sable avec leurs doigts [et ce faisant] ils nous dispensèrent de dévotion ;*
2- *Ils se dénudèrent, et je vis alors des cous, saules d'Égypte, sur lesquels ils étalèrent leurs chevelures, qui se ramifièrent ;*
3- *Ils apparurent et chacun de leurs visages offrit [à voir] une pleine lune, chaque lune brillait de son éclat ;*
4- *Le musc se répandit dans le ḥammām lorsqu'ils frottèrent les boucles parfumées de leurs tempes ;*
5- *[Quand] l'un de ces sveltes [baigneurs] défaisait le noeud du lacet [de son pagne], il était ceint de nos regards.*

Dans cette pièce, le poète énonciateur est aussi observateur [cf. le verbe *fa-ra'aytu* (v. 2) et la phrase du second hémistiche du vers 5 «*aḍḥā bi-laḥẓi ʿuyūninā mutamanṭiqā*»], il observe et décrit la scène observée ; il rend compte du moindre fait et geste du groupe des baigneurs [cf. les verbes *šaddū* (v. 1), *taǧarradū* et *našarū* (v. 2), *badaw fa-aṭlaʿa* (v. 3), *natarū* (v. 4)]. Le dernier vers de cette pièce, exprime, d'une manière on ne peut plus éloquente, l'aspect transgressif de la poésie relative au *ḥammām*. Dans ce vers, le poète télescope l'obligation de se couvrir et l'interdiction de regarder la nudité d'autrui, il résout leur opposition en affirmant que lui et ses acolytes *habillent de leurs regards* le corps du svelte baigneur.

---

[109]- *Ibid.,* p. 169 ; mètre : *al-raǧaz* :

2- **لما تجرد من ملابسه** حكى والرشح كالدرر النسيقة تنثر

2- *Lorsqu'il s'était dévêtu, et alors que comme des perles en bon ordre, la sueur se répandait [sur son corps], il ressemblait…*

[110]- *Ibid.,* p. 159.

Conclusion :

Les différentes pièces que nous avons étudiées dans le présent travail montrent que le *ḥammām* n'a pas manqué d'intéresser les poètes et de stimuler leur imagination. Hâtons-nous d'ajouter cependant, que cette stimulation a été toute relative. Ceci en raison de la modeste production qui traite de ce sujet et du nombre de vers que comprend chacune des pièces, nombre qui n'excède que très rarement les cinq vers.

Sur un plan purement qualitatif, nos poètes ont eu le grand mérite de brosser, toujours de manière très concise, dans des pièces qui, souvent, ne dépassent guère les deux vers, des scènes et des portraits de masseurs et de baigneurs fort significatifs et très proches de l'instantané photographique.

Loin de constituer un véritable genre poétique, la poésie relative au *ḥammām* n'en a pas moins ses propres *topoi*. En effet, les prosopographies du baigneur et du garçon de bain que proposent les pièces de notre corpus sont souvent constituées des mêmes éléments : souplesse du corps/branche d'un arbre ; beauté du visage/lune ; sueur/perles, pluie, rosée ; etc.

Les qualités physiques du garçon de bain, et ses traits de caractère, font oublier son statut d'individu *ġayr kuf'* , parce qu'exerçant un métier vil [cf. *supra*] et conduisent le poète à en être amoureux.

D'autre part, nous avons signalé au cours de notre analyse que quelques-unes des caractérisations physiques ne sont pas sans rappeler le portrait de l'échanson *al-sāqī* dans la poésie bachique[111]. Mais, au-delà du caractère érotique, il est un autre trait que ces pièces ont indubitablement en commun avec le genre bachique : c'est leur caractère transgressif. Nous avons montré, en effet, au cours de notre travail, que la poésie relative aux personnages du baigneur et du garçon de bain dans l'ouvrage d'al-Ḥaymī al-Kawkabānī, recèle des transgressions caractérisées des *wāǧibāt* (obligations) qu'édicte le discours juridique relatif au *ḥammām*.

Mohamed Bakhouch
Université de Provence/IFPO-Damas

[111]- Cf. BENCHEIKH 1964, p. 53-75 pour les personnages dans la poésie bachique d' Abū Nuwās et p. 62-64 *pour le personnage de l'échanson.*
Nous n'avons malheureusement pas pu consulter la contribution de Abdallah Cheikh-Moussa, «Figures de l'échanson (*sâqî*) dans la littérature arabe médiévale» dans l'ouvrage collectif, *Ganymède ou l'échanson. Rapt, ravissement et ivresse poétique*, sous la direction de Véronique Gély, Presses universitaires de Paris 10, coll. «Littérature et poétique comparée», 2008.

Bibliographie :

AL-KAWKABĀNĪ 1986

Aḥmad b. Muḥammad al-Ḥaymī al-Kawkabānī AL-KAWKBĀNĪ, *Ḥadā'iq al-nammām fī l-kalām ʿalā mā yataʿallaq bi-l-ḥammām*, 2e éd., s. l., al-Dār al-yamaniyya li-n-našr wa t-tawzīʿ, 1986.

AL-MUNĀWĪ 1987

ʿAbd al-Raʾūf AL-MUNĀWĪ, *al-Nuzha l-zahiyya fī aḥkām al-ḥammām al-šarʿiyya wa l-ṭibbiyya*, al-Dār al-miṣriyya l-lubnāniyya, Le Caire, 1987.

BENCHEIKH 1964

J.-E. BENCHEIKH, «Poésies bachiques d'Abū Nuwās, thèmes et personnages», *Bulletin d'études orientales*, tome XVIII – 1963-1964, Damas, 1964.

BENKHEIRA 2003

M. H. BENKHEIRA, «"La maison de Satan". Le *hammâm* en débat dans l'islam médiéval», *Revue de l'histoire des religions*, tome 220 – Fascicule 4, Armand Colin, octobre – décembre 2003.

BENKHEIRA 2007

M. H. BENKHEIRA, «Hammam, nudité et ordre moral dans l'islam médiéval (I)», *Revue de l'histoire des religions*, tome 224 – Fascicule 3, Armand Colin, juillet – septembre 2007.

BENKHEIRA 2008

M. H. BENKHEIRA, «Hammam, nudité et ordre moral dans l'islam médiéval (II)», *Revue de l'histoire des religions*, tome 225 – Fascicule 1, Armand Colin, janvier – mars 2008.

BESSARD 2008

F. BESSARD, « Pratiques sanitaires, produits d'hygiène et de soin dans les bains médiévaux (VIIIe-IXe siècles)», *Bulletin d'études orientales*, volume LVII, 2006-2007, Damas, 2008.

BRUNSCHVIG 1962

R. BRUNSCHVIG, «Métiers vils en Islam», *Studia Islamica XVI*, G.-P. Maisonneuve – Larose, Paris, 1962.

HAMON 1972

Ph. HAMON, «Qu'est qu'une description ?», *Poétique n° 12*, Le seuil, 1972.

MASSON 1967

D. MASSON, *Le Coran*, traduction, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1967.